

# INFORMATIONS

*publiées par la*

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

*Siège social : 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.*

Association Belge des Amis  
des Chemins de fer, A.S.B.L.  
**BRUXELLES**

REPRODUCTION AUTORISÉE

Bulletin n°96.

31 Mars 1952.

## SONORISATION DES GARES DE VOYAGEURS.

La S.N.C.B. poursuit actuellement un programme de sonorisation de ses principales gares à voyageurs.

La réalisation de ce programme de modernisation a débuté par le placement de haut-parleurs dans les gares frontières internationales de Quévy, Blandain et Visé-Bas, ainsi qu'à Herbesthal, où il s'est avéré indispensable de pouvoir donner des renseignements aux voyageurs, principalement en ce qui concerne les opérations de douane.

Les travaux ont ensuite été poursuivis par la sonorisation des grandes gares du réseau, notamment Liège-Guillemins, Charleroi-Sud, Namur, Gand-St-Pierre et tout récemment par celle d'Ostende-Quai.

La sonorisation d'Ostende-Quai était nécessaire non seulement par suite de la grande densité du trafic pendant la saison balnéaire mais principalement à cause de son caractère de gare frontière (correspondances avec les malles Ostende-Douvres).

De nombreux trains spéciaux sont en effet mis en circulation au pied levé, non seulement les jours de fête, mais quand le service des malles annonce un nombre de voyageurs dépassant la moyenne. La nouvelle installation de haut-parleurs permet d'avertir immédiatement le public au moyen d'annonces appropriées.

Afin de faciliter le passage en douane et de prévenir les voyageurs de l'heure et de l'endroit de départ des trains en correspondance avec les malles, les locaux de douane ont aussi été pourvus de haut-parleurs.

En raison du caractère international du trafic de la gare, chaque annonce par haut-parleurs est faite en 3 langues : flamand, français et anglais.

L'installation proprement dite est composée de 3 amplificateurs de 100 watts et de 6 groupes distincts de haut-parleurs desservant les locaux de douane, la galerie couverte, la salle des guichets, la salle d'attente, le buffet-restaurant et les 3 quais principaux.

Des annonces sont normalement faites par le poste de sous-chef dirigeant et au besoin par un garde-salle.

La S.N.C.B. espère que cette installation permettra de drainer plus facilement les voyageurs lors des périodes de pointe. Elle souhaite surtout que le public appréciera l'effort qu'elle fait pour l'informer davantage, spécialement aux heures d'affluence où les étrangers et les voyageurs occasionnels peuvent se trouver désorientés dans une gare qui ne leur est pas familière.

- - - - -

## LA MECANISATION DU NETTOYAGE DES GRANDES GARES.

La reconstruction et la modernisation d'un certain nombre de gares du réseau de la S.N.C.B., ont soulevé quelques problèmes accessoires dont l'un des plus complexes était celui de l'entretien et du nettoyage journalier des bâtiments.

La nouvelle gare de Bruxelles-Midi, en cours d'édification, se prêtait parfaitement à des essais de mécanisation de nettoyage.

A titre d'indication, la surface des locaux, quais, magasins, trottoirs, etc.. déjà en service représente près de 40.000 m<sup>2</sup> et sera approximativement doublée lors de l'achèvement des travaux.

Une étude préliminaire avait permis de déterminer que si des mesures spéciales n'étaient pas prises, il y aurait lieu de doubler le personnel affecté à l'entretien des bâtiments, qui comportait cependant déjà près de 20 unités.

Les services de l'Exploitation ont alors procédé à la mécanisation progressive de tous les travaux d'une certaine ampleur et pour lesquels il était possible de trouver, dans le commerce, du matériel approprié, à ce genre de travaux.

C'est ainsi qu'ont pu être mécanisés jusqu'à présent les travaux suivants :

- Balayage des grandes surfaces par balayeuses rotatives,
- Balayage des nombreux escaliers par aspirateur de poussières d'un type léger,
- Nettoyage des murs, charpentes, plafonds, par aspirateur de poussières,
- Récureage des salles, des couloirs, à la disposition du public, au moyen de machines récurveuses à brosses rotatives,
- Blanchiment des clôtures extérieures, des bordures de quais etc.. par pulvérisation sous forte pression.

D'autres opérations seront encore mécanisées dans la suite, notamment le lavage des murs en céramique, des nombreux escaliers, le polissage des panneaux en boiseries, des portes en bronze, etc...

Nous devons attendre pour cela que les études demandées à des firmes spécialisées aient abouti à des réalisations intéressantes.

Quoi qu'il en soit, le bilan actuel est très satisfaisant car, sans compter l'amélioration sensible dans l'aspect des bâtiments et de leurs abords, on peut admettre que cette réorganisation a évité une dépense supplémentaire d'entretien de plus de 1 million de francs belges, rien que pour la gare considérée et cela en considérant cependant que tout le matériel acquis était amorti dans l'année.

Devant les résultats acquis lors de cette première expérience, la S.N.C.B. a l'intention d'étendre ces méthodes à d'autres gares importantes du réseau.

Il ne peut en résulter qu'une amélioration appréciable des prestations effectuées en faveur du public et des expéditeurs en général.

- - - - -

## LA DISTRIBUTION DES BILLETS DE VOYAGEURS A LA S.N.C.B. AU MOYEN DE MACHINES IMPRIMANTES-ENREGISTREUSES.

La distribution au moyen de billets préimprimés nécessite l'impression et le stockage de plusieurs dizaines de millions de billets ainsi que la tenue d'assujettisantes écritures comptables et statistiques qui engendrent un contrôle de tous les instants.

Elle exige, pour les relations peu demandées, la confection de nombreux billets d'un modèle spécial à compléter à la main.

Depuis de nombreuses années, tous les réseaux se sont évertués à pallier ces inconvénients par l'impression des billets au guichet même, au moyen de machines, au moment où le voyageur formule sa demande.

La S.N.C.B. a procédé à l'essai de plusieurs types de machines, mais aucun essai n'a été concluant.

Cependant, en 1944, elle a été saisie d'un projet de machine présenté par un inventeur belge, projet qui paraissait intéressant.

Les services administratifs et techniques de la S.N.C.B. travaillant en étroite collaboration avec l'inventeur ont mis au point, après plusieurs années, une machine à la fois simple, robuste et de prix modique, qui ne ralentit pas la distribution.

Cette machine est du type des appareils "à adresser" à main. Elle réalise l'impression des billets au moyen de clichés classés dans des bacs.

Pour servir un voyageur, le préposé au guichet :

- saisit dans le bac, le cliché de la relation demandée;
- introduit le cliché dans les glissières de la tête de la machine;
- rabat la poignée de manoeuvre et imprime ainsi simultanément le texte du billet et les indications voulues sur la bande enregistreuse, billet et bande recevant un même numéro d'ordre;
- passe le billet éjecté au voyageur.

La bande enregistreuse est en double exemplaire; l'un servant à la comptabilité, l'autre au contrôle.

Les clichés, qui sont en double; sont de simples plaques en zinc électrolitique, estampés au moyen de graphotypes.

Les doubles des clichés, détenus par l'Administration Centrale, peuvent être modifiés rapidement en cas de changement de tarifs; ils sont alors envoyés aux gares en échange des clichés en service, lesquels serviront, à leur tour, lors d'un changement ultérieur.

La machine nouvelle supprime l'imprimerie des billets et les stocks de billets pré-imprimés avec tous les contrôles qui y sont inhérents.

Elle réduit dans de sensibles proportions la confection de billets à compléter à la main et simplifie à l'extrême les opérations comptables.

Au distributeur, elle procure l'avantage de pouvoir travailler assis ou debout, dans un bureau dont l'aspect aura été complètement modernisé.

Les machines dont il s'agit sont en service dans les grandes gares de Bruxelles depuis 1949.

La S.N.C.B. a décidé d'en étendre l'usage dans toutes les gares du réseau.

## FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES 1952.

La 26e Foire de Bruxelles exposera, du 26 avril au 11 mai 1952, dans les vastes Palais Heysel, les meilleurs échantillons de la production du commerce international.

La Société Nationale des Chemins de fer belges, désirant par sa présence à cette manifestation d'intérêt mondial, s'associer à l'effort national belge d'expansion industrielle, y édifiera un stand de propagande symbolisant le rôle des chemins de fer dans l'économie générale.

Les attrait naturels et artistiques que possède notre pays, y seront évoqués en une sélection de vues animées, à côté d'une figuration documentaire et décorative exaltant les avantages traditionnels du transport par fer.

Dans ce même Palais n°9, réservé aux organisations d'utilité publique; le Centre d'Information des Chemins de fer européens (C.I.C.E.), qui constitue une section de l'Union Internationale des Chemins de fer (U.I.C.), présentera dans un grand emplacement frontal du premier étage, un stand de propagande collective interréseaux européens. Chacune des Administrations participantes, par la distribution d'une documentation particulière et par la réalisation d'une synthèse publicitaire commune dans un ensemble décoratif, participera ainsi à un mouvement d'appel au tourisme et au trafic international par les voies ferrées.

## SEMAINE DU CHEMINOT.

L'Association Nationale des Résistants du Chemin de Fer organise cette année, du 29 mars au 5 avril prochain, sa traditionnelle "Semaine du Cheminot".

Celle-ci, autorisée par M. le Ministre de l'Intérieur est placée sous le contrôle de l'Oeuvre Nationale des Orphelins, Veuves et Ascendants des Victimes de la Guerre (O.N.O.V.A.).

Dans quelques jours, l'Association mettra en vente, notamment, dans toutes les gares du pays, son "Trèfle porte-bonheur".

Celui-ci est vendu au prix de 5 fr et le produit de cette vente est entièrement destinée à aider les orphelins et les veuves des cheminots résistants qui sont morts dans la lutte clandestine contre l'ennemi.

Nous sommes persuadés que la "Semaine du Cheminot" rencontrera partout un accueil aussi enthousiaste que les années précédentes.

La générosité dont le public a fait preuve antérieurement a permis à l'Association de soulager bien des détresses.

La presse a commenté élogieusement, il y a quelques mois, la cérémonie au cours de laquelle les Résistants du Chemin de fer ont remis une dotation de 20.000 fr à plus de trente orphelins qui venaient d'atteindre leur majorité.

Mais ce n'est là qu'une des nombreuses réalisations de l'Association dont la tâche n'est pas finie, loin s'en faut.

Des hommes ont fait le sacrifice de leur vie pour que nous puissions vivre librement. Sachons prouver à leurs orphelins et à leurs veuves que le temps n'a pas émoussé nos sentiments de reconnaissance.

Répondons tous à l'appel en achetant l'insigne mis en vente par l'Association ou en versant notre obole à son Compte chèques-postaux n° 783208.

---

## LE MUSEE DES CHEMINS DE FER.

Le Musée des Chemins de fer, installé dans les anciens locaux de la gare du Nord, rue du Progrès, à Bruxelles, connaît une vogue sans cesse croissante; des centaines de personnes le visitent chaque jour.

Rappelons qu'il est ouvert gratuitement au public tous les jours de 11 heures à 18 heures, y compris les dimanches et jours fériés, sauf le lundi et le vendredi.

Les chefs d'établissements scolaires qui désirent y conduire leurs élèves sont priés, afin d'éviter l'encombrement, d'écrire quelques jours à l'avance au Service de Presse et de Documentation de la S.N.C.B., 21, rue de Louvain à Bruxelles.

---

## PARCS POUR AUTOS ET MOTOS DANS LES DEPENDANCES DU CHEMIN DE FER.

La S.N.C.B. signale à l'attention du public qu'elle vient de créer des abonnements mensuels à l'intention des usagers de ses parkings pour autos et motos.

Ces abonnements mensuels, dont le prix est fixé à 100 frs pour les voitures automobiles et à 50 frs pour les motocyclettes ne sont valables que dans la gare d'émission, où ils donnent droit à un nombre illimité de parcsages.

Comme par le passé, seuls les propriétaires ou les conducteurs de véhicules, continuant leur voyage par chemin de fer, ont accès à ces parkings.

---

## RESULTATS D'EXPLOITATION.

Le tableau ci. après donne les résultats du trafic pendant le mois de décembre écoulé, comparés à ceux de la même période des années 1950 et 1938.

	1938 (1)	1950	1951
Nombre de voyageurs transportés	15.868.253	19.177.510	18.753.703
Nombre de voyageurs kilomètres	473.736.769	575.141.261	580.042.671
Nombre de tonnes de grosses marchandises transportées	6.148.042	5.605.325	5.458.858
Nombre de tonnes kilomètres	499.871.278	515.397.922	489.978.972
Nombre de wagons chargés	436.206	310.769	300.861

(1) Y compris le trafic du Nord-Belge.

## MARCHANDISES.

Nombre de wagons chargés par la clientèle.

Semaines	Combustibles	Divers	Total
27/1 au 2/2	25.624	40.379	66.003
3/2 au 9/2	25.033	39.970	65.003
10/2 au 16/2	25.042	39.238	64.280
17/2 au 23/2	25.172	41.144	66.316
24/2 au 1/3	23.300	42.823	66.123

Transbordements aux ports d'Anvers et de Gand.

Semaines	Port d'Anvers		Port de Gand	
	Tonnes de navire sur wagon	Tonnes de wagons sur navire	Tonnes de navire sur wagon	Tonnes de wagons sur navire
27/1 au 2/2	46.600	108.700	24.895	9.727
3/2 au 9/2	89.000	131.600	16.059	8.289
10/2 au 16/2	71.600	104.100	15.202	16.334
17/2 au 23/2	73.830	127.700	19.114	13.401
24/2 au 1/3	58.200	107.000	15.424	11.694

## INDICATEUR OFFICIEL DES TRAINS.

La prochaine édition de l'indicateur officiel des trains paraîtra le 18 mai 1952.

Elle sera bilingue et comportera deux sortes de brochures :

- l'indicateur simple (prix de vente 20 francs) comprenant les horaires de la Société Nationale des chemins de fer belges : trains et autobus;
- l'indicateur double (prix de vente 30 francs) comprenant les horaires des trains et autobus de la Société Nationale des chemins de fer belges, ceux des trams et autobus de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux et ceux des autobus des entrepreneurs privés.

La deuxième édition de 1952 paraîtra le 5 octobre.

Les abonnements à l'indicateur officiel des trains se souscrivent exclusivement auprès des bureaux de poste et de préférence auprès du bureau de poste desservant le domicile de l'abonné ou par versement au compte chèque postal n° 9480 de l'Administration des Postes - Abonnements - Bruxelles I.

Le prix de l'abonnement pour l'année 1952 (éditions de mai et d'octobre, avec les suppléments éventuels) est fixé à 40 fr pour l'indicateur simple et à 60 fr pour l'indicateur double.

Les réclamations au sujet du service des abonnements ainsi que les changements d'adresse doivent être exclusivement adressés au bureau de poste desservant le domicile de l'abonné.

La vente au numéro est assurée :

- par les gardes salles ou par les distributeurs dans les principales gares du réseau;
- par les bibliothèques des gares;
- par les libraires et marchands de journaux.

Dans les localités où la vente au numéro n'est pas organisée les acheteurs peuvent s'adresser au chef de gare, lequel satisfait aux demandes le plus rapidement possible.

- - - - -

### OSTENDE - BRUXELLES - PRAGUE - BRATISLAVA.

#### OSTENDE - VIENNE.

Depuis le 15 mars, le train 52 partant d'Ostende à 20h40 et de Bruxelles à 22h30, comportera les mardi, jeudi et samedi, un wagon-lits Ostende-Prague (A.21.10 D.23.28) - Bratislava (A.6.40).

Le retour de Bratislava a lieu les dimanche, mercredi et vendredi à 22h35, de Prague les lundi, jeudi et samedi à 8h05 pour arriver à Bruxelles (Nord) et Ostende les mardi, vendredi et dimanche respectivement à 7h25 et 9h10 par train 51.

D'autre part, le wagon-lits quotidien Ostende-Vienne ne circule plus que 4 fois par semaine depuis la même date, soit les dimanche, lundi, mercredi et vendredi au départ d'Ostende; les dimanche, mardi, mercredi et vendredi au départ de Vienne.

- - - - -

## EUROPABUS.

La Société Nationale des chemins de fer belges participe à l'organisation d'un réseau international de lignes d'autocars à caractère touristique dénommé "EUROPABUS".

Elle est intéressée aux services ci-après :

Ostende - Lille  
Ostende - Amsterdam  
Amsterdam - Spa - Nancy - Bâle  
Bruxelles - Frankfurt am Main

Tous renseignements relatifs à l'horaire, à l'itinéraire et au tarif de ces services peuvent être obtenus soit auprès des agences de voyages agréées soit à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Direction du Service Commercial - Bureau 61-24

177 rue de Louvain - Bruxelles.

---

## ADJUDICATIONS.

Mercredi 2 avril 1952 à 10h30, à Bruxelles rue de Louvain, 21, salle B, adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture d'essence pour autos, pétrole et naphte.

Le cahier des charges n° 2642-42 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29 à Bruxelles (prix : 10 francs, C.C.P. 249.600, tél. 18.30.50).

Mercredi, 2 avril 1952, à 11 heures, à l'Hôtel des chemins de fer belges, rue de Louvain, n° 21 à Bruxelles.

Adjudication publique pour l'impression des documents de transport, de dépôt et de douane (formulaires et brochures).

Le cahier des charges spécial n° 516-29 réglissant cette entreprise est en vente au prix 20 francs l'exemplaire au bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, n° 29, à Bruxelles (Tél. 18.30.50 - poste 2267 - C.C.P. 249.600).

Ass. Belge des Amis des chers,  
Place Rogier I - 2,  
BRUXELLES.

